



Communiqué de presse

Lausanne, le 11 septembre
2018

L'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) fête ses 30 ans !

A cette occasion, elle organise un concours des maisons hantées de Lausanne et environs, ainsi que des projections, repas, performances et animations dans les jardins de quelques-unes d'entre elles, dans le but de dénoncer le scandale de ces maisons laissées à l'abandon en pleine crise du logement.

Fondée en 1988 et basée sur un fonctionnement bénévole et autogéré, l'ALJF loge actuellement près de 200 jeunes en formation et à revenu modeste grâce à des contrats de prêts-à-usage (prêt gratuit contre bons soins d'un objet en attente de démolition ou de réaffectation) établis avec des propriétaires, majoritairement les Communes de la région lausannoise.

Issue des luttes pour le droit au logement de la fin des années huitantes, l'ALJF a su voguer jusqu'à nos jours au gré des incertitudes qu'impliquent ce type de contrat et le renouvellement permanent de ses membres: on estime qu'en 30 ans au moins trois milles personnes ont été logé·e·s à l'ALJF, et on compte en moyenne 150 personnes inscrites sur sa liste d'attente.

Chaque année, les membres de l'ALJF réalisent un recensement des maisons et logements inoccupés dans la région lausannoise, afin d'entrer en contact avec leurs propriétaires et de tenter d'obtenir leur assentiment pour établir des contrats de prêt-à-usage. Malheureusement, un constat s'est imposé au fil des années: malgré les nombreuses démarches entreprises et malgré l'excellente réputation de l'ALJF auprès des Communes avec lesquelles elle collabore, les propriétaires privés restent, dans l'immense majorité des cas, insensibles aux difficultés de logement que rencontrent les jeunes en formation, tout comme d'autres catégories de population.

Or, force est de constater que depuis 1988 les exigences à l'entrée du marché du travail ont largement augmenté, non seulement en termes de formation, mais aussi d'expériences professionnelles préalables, tandis que les prix des loyers se sont envolés ! Cette situation contribue à placer un nombre grandissant de personnes vivant dans l'arc lémanique sous une pression économique insupportable, tandis qu'on dénombre paradoxalement une quarantaine de maisons vides rien que dans la région lausannoise !

C'est afin de sensibiliser la population à ce paradoxe que l'ALJF organise ce grand concours de maisons hantées – car une maison vide est une maison hantée, comme tout le monde le sait – et une série d'événements publics dans les jardins de certaines d'entre elles, du 14 au 17 septembre 2018 (voir carte et programme ci-joint).

Renseignements / contacts:

www.aljf.ch, comite@aljf.ch

Guillaume Rosset (Président): 079 700 44 10